

# NOTE DE REVUE DE RAP POUR LES OPERATIONS DU SECTEUR PUBLIC

## 1. DONNÉES DE BASE

### a. Données du projet

Titre du projet : **Projet D'Appui à la Réinsertion Socio-Economique des Jeunes et Femmes - «PARSEJF»**

Code du projet: **P-Z1-IZ0-027** Numéro de l'instrument: **Don FAT : 5900155010404**

Type de projet : **PUBLIC** Secteur: **SOCIAL**

Pays: **RDC (République Démocratique du Congo)** Catégorisation environnementale (1-3) : **3**

Étape du traitement	Évènement	Date de décaissement et de clôture
Date d'approbation : <b>25/05/ 2016</b>	Montants annulés : <b>6 913,17 UC (au 21/07/2020)</b>	Date initiale de décaissement : <b>6 mois</b>
Date de signature : <b>06 /10 /2016</b>	Financement complémentaires :	Date initiale de clôture : <b>28 /06 /2019</b>
Date d'entrée en vigueur : <b>16 /10 /2016</b>	Restructuration :	Délai révisé du décaissement : <b>Néant</b>
Date d'entrée en vigueur du 1 <sup>er</sup> décaissement : <b>16 /10 /2016</b>	Prorogations (préciser les dates) :	Date de clôture révisée : <b>31 décembre 2020</b>
Date réelle du 1 <sup>er</sup> décaissement : <b>26/02/2018</b>		

### b. Sources de financement

Sources de financement (MUC)	Montant approuvé (MUC) :	Montant décaissé (MUC) :	Pourcentage décaissé (%) :
Prêt :			
Don :	<b>900 000</b>	<b>893 086,83</b>	<b>99,23%</b>
Gouvernement :			
Autres (ex. Co financiers) :			
<b>TOTAL :</b>	<b>900 000</b>	<b>893 086.83</b>	<b>99,23%</b>

Co financiers et autres partenaires extérieurs : NA

Organisme(s) d'exécution et de mise en œuvre : UEPN-DDR

### c. Responsable au sein de la Banque

Fonction	A l'approbation	A l'achèvement
Directeur régional	<b>KANGA Marlene</b>	<b>KONE, SOLOMANE</b>
Directeur sectoriel	<b>A. SOUCAT</b>	<b>DIBBA WADDA Oley</b>
Responsable sectoriel	<b>MURARA Justin</b>	<b>EYEGHE Ali</b>
Coordinateur d'activités	<b>KOLOKOTA Stanny</b>	<b>KOLOKOTA Stanny</b>
Coordonnateur d'activités Suppléant		
Chef de l'équipe du RAP		<b>KOLOKOTA Stanny</b>
Membres de l'équipe du RAP		

<b>d. Données des Rapports</b>		
Date du RAP : <b>10 juillet 2020</b>		
Dates de la mission du RAP :	De : <b>22/05/2020</b>	Au : <b>30/05/2020</b>
Date de RAP-EVN : <b>13/04/2021</b>		
Évaluateur/consultant : <b>SANOU M.</b>		Reviseur/Chargé du projet: <b>KOUSSOUBE I.</b>

## 2. DESCRIPTION DU PROJET

Résumé élaboré à partir du rapport d'évaluation incluant les addendum/corrigendum ou accord de prêt, et prenant en compte toutes les modifications survenues au cours de la mise en œuvre.

### a. Justification du projet et Impacts attendus:

Décrire brièvement et de façon précise le bien-fondé du projet/programme (problème/question devant être traité), les impacts attendus et les bénéficiaires visés (ceux directement ou indirectement affectés). Mettre en évidence tous les changements apportés en cours d'exécution.

La république centrafricaine (RCA), la république du Burundi et la République Démocratique de Congo (RDC) sont membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) et font partie, dans cette sous-région, des zones qui endurent des situations de fragilité intenses et récurrentes avec des caractéristiques similaires surtout en ce qui concerne la question de la jeunesse, et de la femme. Ces zones sont marquées par des cycles de violences inter communautaires entraînant une distorsion de la cohésion sociale au sein des populations. La faible capacité à assurer une insertion socio-économique durable des jeunes constitue l'une des principales sources de fragilité dans ces zones. Parmi les catégories les plus touchées figurent des ex-combattants n'ayant pas bénéficié d'une véritable réinsertion socio-économique, ainsi que des femmes. Pour toutes ces catégories de jeunes (jeunes scolarisés et en quête d'emploi, jeunes déscolarisés et désœuvrés, jeunes ex-combattants), la réinsertion socio-économique s'avère une impérieuse nécessité et constitue un instrument à impact rapide sur la restauration de la cohésion sociale et de la stabilité, la reconstruction post-conflit ainsi que la relance économique et l'intégration régionale.

C'est dans ce cadre que la CIRGL dans son programme de développement économique et d'intégration régionale, a fait de l'emploi et du de la réinsertion socio-économique des jeunes un volet important. Ainsi, le Projet d'Appui à la Réinsertion Socio-économique des Jeunes et des Femmes (PARSEJF) est une assistance technique au renforcement de la cohésion sociale dans la région des Grands Lacs, en l'occurrence pour appuyer la mise en œuvre du programme de la CIGL, précisément son volet jeunesse –fragilité-reconstruction post conflit. Il devrait avoir un impact sur la promotion de l'emploi et l'entreprenariat des jeunes ainsi que sur la restauration de la cohésion sociale. Les bénéficiaires directs visés sont essentiellement des jeunes et des femmes : 1000 jeunes dont 50% de femmes en RC A, 1000 jeunes dont 50% de femmes en au Burundi, 1000 jeunes dont 50% de femmes en RDC.

### b. Objectifs et Effets attendus:

Décrire de façon concise et claire les objectifs prévus, les effets relatifs ciblés et les bénéficiaires visés, en mettant en évidence d'éventuelles modifications/révisions.

Le PARSEJF vise principalement à contribuer à la restauration de la cohésion sociale dans la région des Grands Lacs. De façon spécifique, il s'agit de favoriser l'insertion socio-économique des groupes vulnérables (jeunes et femmes) et de soutenir leurs accès aux services de base dans le contexte post-

---

conflit à travers l'appui au renforcement des capacités de la CIRGL, ainsi que des trois pays bénéficiaires du projet (République Centrafricaine (RCA), Burundi et République Démocratique du Congo (RDC)).

### Effets attendus (à partir du cadre logique) :

Effet 1 : Les jeunes et les femmes sont impliqués dans le processus de restauration de la cohésion sociale et bénéficient de la réinsertion socio-professionnelle.

*Indicateur: 3000 jeunes (50% des femmes).*

Effet 2 : Les capacités nationales et régionales à développer des projets/programmes de réinsertion durable des jeunes et des femmes sont renforcées.

*Indicateur: dispositifs de renforcement de la réinsertion des jeunes et des femmes mis en place dans les 3 pays bénéficiaires membres de la CIRGL (RCA, Burundi, RDC)*

Effet 3 : Une meilleure compréhension de la dimension régionale de la situation des jeunes et son lien avec la fragilité

*Indicateur : Outils analytiques sur la jeunesse et la reconstruction post-conflit.*

### c. Produits et bénéficiaires visés:

Décrire clairement et de manière concise les extrants attendus et bénéficiaires relatifs ciblés, en mettant en évidence d'éventuelles révisions.

#### Extrants attendus à partir du CLAR :

- Produit 1 : Rapport Etude régionale sur la jeunesse et la reconstruction post-conflit validé
- Produit 2 : Réunion/visite d'échanges d'expériences (en RDC) sur la problématique jeunesse-fragilité-reconstruction post conflit dans le cadre de la validation de l'étude régionale
- Produit 3 : Rapport d'évaluation globale de la fragilité de la RCA validé
- Produit 4 : Ateliers de vulgarisation et de dissémination des résolutions du forum de Bangui sur les dialogues et réconciliation tenus.
- Produit 5 : Espace de l'entreprise au Burundi au sein de la Chambre fédérale de Commerce et d'Industrie (CFCIB) pour la promotion de l'entreprenariat des jeunes fonctionnel
- Produit 6 : Fermes agricoles pilotes consolidées pour la réinsertion socio-économique des jeunes et des femmes en RDC.

#### Bénéficiaires visés :

Les bénéficiaires directs visés par le projet sont essentiellement des jeunes et des femmes : soit 1000 jeunes en RCA, dont 50% de femmes, impliqués dans les consultations liées à l'évaluation de la fragilité et la dissémination des résolutions du forum de Bangui ; 1000 jeunes au Burundi, dont 50% de femmes, dans les consultations visant à définir le contenu de l'Espace de l'Entreprise ; 1000 jeunes en RDC, dont 50% de femmes, bénéficiaires directs des activités liées aux coopératives agricoles installées dans les fermes pilotes.

---

---

#### **d. Principales activités/Composantes:**

Décrire clairement et de manière concises les principales activités/composantes, y compris les éventuelles révisions.

Le projet est articulé autour des deux (2) composantes suivantes :

1) l'appui au renforcement des capacités institutionnelles dans le domaine de la réinsertion socio-économique des jeunes et de l'autonomisation des femmes : l'Évaluation globale de fragilité de la RCA dans le cadre du New Deal et les résolutions du forum de Bangui sur le dialogue et la réconciliation ; Assistance technique pour la création et mise en service de l'Espace de l'Entreprise au Burundi" (2 EB) au sein du CFCIB pour la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes ; Assistance technique pour la consolidation de l'approche communautaire de la réinsertion socio-économique des jeunes et femmes à travers les coopératives agricoles en RDC mise ne place par le PARSEC ; étude régionale sur la jeunesse et la reconstruction post conflit dans les Grands Lacs.

2) l'appui à la gestion, à la coordination et au suivi-évaluation du Projet : Activités de coordination et du suivi-évaluation du PARSEJF (activités de coordination du projet, missions de suivi de la CEP sur le terrain et les réunions d'échange d'expérience); Organisation et tenue des ateliers de sensibilisation/vulgarisation/dissémination des résolutions du forum de Bangui dans les districts de l'intérieur de la RCA ; et Audit de compte du projet.

---

### **3. ÉVALUATION DES PERFORMANCES DU PROJET (APPRÉCIATION DE L'ÉVALUATEUR)**

---

#### **PERTINENCE**

##### **a. Pertinence de l'objectif de développement du projet :**

Évaluation de la pertinence ex-ante et ex-post (y compris pendant la mise en œuvre). La pertinence de l'objectif de développement (à l'évaluation ex-ante et au moment de la post-évaluation) en termes d'alignement avec les priorités de développement du pays et les besoins de bénéficiaires (y compris tout ajustement ayant été apporté au projet au cours de sa mise en œuvre), les stratégies sectorielles applicables de la Banque, la stratégie pays ou régionale de la Banque et les priorités générales de la Banque.

L'évaluation du RAP est assez laconique par rapport aux critères et directives d'évaluation de la pertinence. Il ressort du rapport d'évaluation que le PARSEJF était aligné sur la vision et le programme de la CIRGL. Puis, le PARSEJF se fondait également sur les stratégies nationales des trois pays bénéficiaires du projet et membres de la CIRGL que sont la RCA, le Burundi et la RDC.

Par ailleurs, outre les DSP de la Banque pour les pays concernés, le PARSEJF était aligné sur sa stratégie 2014-2019 visant à remédier à la fragilité et renforcer la résilience en Afrique, notamment son axe prioritaire II qui porte un intérêt particulier à l'insertion socio-professionnelle des jeunes comme une solution de rechange aux rentes et participation aux activités illégales et contribue de ce fait à empêcher le déclenchement de la violence aigüe.

Conformément aux directives de la Note d'orientation du RAP la revue attribue la note 4 (très satisfaisant) contre 3 (satisfaisant) pour le RAP, vu que l'objectif du projet est resté

---

---

Pleinement aligné sur : le DSP de la Banque ; les stratégies de développement du pays ; les besoins des bénéficiaires.

### **b. Pertinence de la conception du projet (de la phase d'approbation à l'achèvement)**

L'évaluateur devrait apprécier la pertinence de la conception du projet indépendamment de l'évaluation faite dans le PCR. Il commentera la conclusion du RAP sur cette section, et apportera un jugement sur la pertinence de la conception du projet, couvrant le bien-fondé de la conception du projet et l'opportunité des ajustements éventuels, aux solutions techniques pour garantir la réalisation des résultats escomptés (chaîne de résultats), l'adéquation de l'évaluation des risques, les mesures de protection environnementales et sociales, et les dispositions de mise en œuvre. Pour les Opérations d'Appui aux Programmes (OAP), l'évaluateur examinera la pertinence des mesures préalables, du dialogue sur les politiques et du niveau auquel l'opération aurait pu être davantage en faveur des pauvres dans sa conception.

Le RAP manque de fil conducteur. Il ne couvre ni le bien-fondé de la conception du projet y compris les solutions techniques adoptées, ni le caractère approprié des changements apportés à l'envergure du projet, tel que constaté par la revue.

Le projet repose sur le principe qu'une sortie durable de la crise et de fragilité en RCA, au Burundi et en RDC ne pourra être effective que grâce à une réinsertion socio-économique des jeunes. C'est pourquoi il se fonde sur une approche d'intervention ciblée pour un renforcement des capacités et du dispositif de promotion de la réinsertion, de l'emploi et de l'entrepreneuriat des jeunes dans les 3 pays.

La solution technique retenue pour renforcer les conditions durables des jeunes dans les trois pays bénéficiaires résultent des leçons tirées de la mise en œuvre des projets précédents et des notes synthèses d'évaluation de la fragilité par la Banque (ORTS) pour ces pays. Ces notes renseignent de la situation de la jeunesse comme source de fragilité et le renforcement des capacités institutionnelles dans le domaine de l'emploi.

Pour contribuer au renforcement des capacités institutionnelles, il s'est avéré indispensable d'opter pour une approche innovante d'appui ciblé portant sur un renforcement du dispositif existant en matière de réinsertion des jeunes à travers des missions d'assistance technique susceptibles d'assurer un meilleur transfert des connaissances, mais aussi de doter les pays bénéficiaires des outils à même d'assurer une compréhension approfondie de la situation de la jeunesse pour orienter les choix sur des actions susceptibles de contribuer efficacement à une sortie durable de crise. Par ailleurs le projet a privilégié l'échange et le partage d'expérience entre les pays bénéficiaires du fait qu'ils font face à des situations similaires par rapport à la question de la jeunesse et son incidence sur la fragilité.

Toutefois, la conception initiale a perdu sa pertinence au cours de l'exécution à cause des ajustements majeurs de l'envergure du projet, effectués, ce qui a eu une incidence négative sur la réalisation des effets et produits escomptés. En effet, il revient que suite à une restructuration, le projet a été réduit à sa portion congrue, à savoir la redynamisation et pérennisation de 4 (sur 9) Fermes agricoles pilotes en vue de la réinsertion socio-économique des jeunes et des femmes en RDC. A cet égard, la revue considère que le projet a suffisamment perdu de sa pertinence, en terme de consistance et solutions techniques, en cours de route (note de 1 contre 3 pour le RAP).

## **EFFICACITE**

### **c. Efficacité dans la réalisation extrants:**

Évaluation du niveau d'atteinte des extrants escomptés (à partir du cadre logique) en se basant sur le dernier rapport sur l'État d'Exécution et les Résultats (EER) et en utilisant des éléments de preuves (données probantes) directs et indirects sur les réalisations ou les réalisations attendues. En absence de données suffisantes (comme preuves directes), des éléments de preuves indirectes (comme les extrants et des processus pertinents de la chaîne de causalité) devraient être utilisés en

---

---

particulier dans l'évaluation de la mesure dans laquelle les résultats/objectifs devraient être atteints. L'absence de données suffisantes pour évaluer l'efficacité doit être indiquée (et décrite en détail au niveau de la qualité du RAP).

Le RAP considère que le niveau d'atteinte des extrants escomptés est très satisfaisant, avec un taux de réalisation d'environ 90%. Toutefois, après examen, il apparaît que les résultats se focalise seulement autour d'une série de 45 d'Ateliers/sessions de transfert de compétence et sensibilisation organisés pour la pérennisation des coopératives agricoles des jeunes et des ex-combattants, et qui ont permis le transfert de compétence et sensibilisation directement à 65 jeunes filles/ femmes et indirectement à 2 934 autres.

Aucune mention n'est faite des autres volets du projet qui devaient toucher l'ensemble de 3 pays bénéficiaires : Etude régionale sur la jeunesse et la reconstruction post-conflit ;Évaluation globale de la fragilité de la RCA ; Ateliers de vulgarisation et de dissémination des résolutions du forum de Bangui sur les dialogue et réconciliation ;création de l'Espace de l'entreprise au Burundi au sein de la Chambre fédérale de Commerce et d'Industrie (CFCIB) pour la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes ; etc.

Il revient que faute de ressources suffisantes, il a été convenu que l'intervention touche directement 04 FAP (Fermes agricoles pilotes) sur les 09 initialement implantées par le PARSEC en RDC. A cet égard, la revue ne valide pas la note 4 du RAP. Elle considère l'Efficacité dans la réalisation extrants très insatisfaisante (note de 1 contre 4 pour le RAP).

#### **d. Efficacité dans la production des effets (réalisations):**

Évaluer le niveau de réalisation des effets attendus du projet (ou les perspectives de réalisation), y compris pour les prêts programme ou des mesures complémentaires sont nécessaires à leur mise en œuvre, notamment la sensibilisation du public, dialogue sur les politiques et de disposition institutionnelles par exemple. Pour ce faire, l'évaluateur doit porter son jugement sur la base des résultats du dernier rapport sur l'Etat d'Exécution et les Résultats (EER) du projet. Il indiquera, en se basant sur des preuves, le degré de couverture et de discussion par le RAP des effets du projet (attendus-imprévus) ainsi que les raisons d'éventuels écarts.

Le RAP stipule que tous les effets attendus ont été accomplis au-delà d'une moyenne de 70 % : (i) Consolidation des acquis des fermes agricoles pilote à travers l'organisation de 44 ateliers/sessions de transfert de compétence et sensibilisation pour la pérennisation de gestion coopérative en faveur des jeunes de la communauté (filles et garçons) et les ex-combattants ; et (ii) Intégration des jeunes filles et garçons dans l'entrepreneuriat agricole à travers l'intégration de 65 jeunes (filles et femmes), qui, à leur tour ont formé 2 934 autres filles et femmes dans les zones des FAP.

Le constat demeure qu'il est difficile d'évaluer le niveau de réalisation des effets escomptés (à partir du cadre logique) du projet. Comme le montre le tableau de validation des notations du RAP en annexe, 2 des 3 indicateurs d'effets ne sont pas convenablement renseignés. A cet égard, la revue n'est pas en mesure de statuer. Au l'aune des contre-performances enregistrées au niveau des produits, la revue ne valide pas la note 4 du RAP. Le projet ayant perdu de sa pertinence et son efficacité au niveau des produits, la logique de la chaine de causalité des résultats suggère que le niveau de réalisation des effets attendus soit très insatisfaisant (note de 1 contre 3 pour le RAP).

#### **e. Résultats de développement du projet:**

Évaluer les progrès ,que le projet a réalisé dans le sens de l'atteinte de son objectif de développement devrait conduire à une note qui combine les notations établies pour les effets et les produits suivant une méthodologie recommandée dans la Note d'orientation du personnel en matière de préparation des RAP et de notation (pour plus de détails, voir lignes directrices au personnel sur l'état d'exécution et les résultats (EER) pour la notation du résultat de développement).

Les notations des indicateurs d'effets et des indicateurs de produits sont très insatisfaisantes. Conformément à la méthodologie pour la notation des performances des projets, la notation globale de

---

---

l'Objectif de développement (OD), qui est résultante de la combinaison des deux notations précitées, ressort très insatisfaisante (note de 1).

**f. Bénéficiaires:**

En se basant sur des éléments probants, l'évaluateur portera son jugement sur la pertinence du nombre total de bénéficiaires que le projet a couvert par catégorie et par sexe.

Le RAP évoque 65 jeunes (garçons, filles et femmes), préparé comme formateurs des formateurs par le projet ont formé 2 934 bénéficiaires. Les femmes représenteraient 60 % du nombre total des personnes qui ont bénéficié des nouvelles compétences.

**g. Effets imprévus additionnels (positifs et négatifs, pas pris en compte dans le cadre logique):**

Ils comprennent le genre, le changement climatique, les questions sociales et socio-économiques. Evaluer le degré de prise en compte des résultats attendus ou inattendus et des effets important dans le RAP. La revue devra également se prononcer sur la couverture par le RAP de ces résultats.

Aucun effet additionnel imprévu identifié.

## **EFFICIENCE**

**h. Respect du calendrier :**

Évaluer dans quelle mesure le calendrier d'exécution initial du projet a été respecté en se basant sur une comparaison de la durée prévisionnelle et de la durée réelle d'exécution, à compter de la date d'entrée en vigueur. Pour les prêts programmes les décaissements à temps des tranches sont évalués suivant cette même méthodologie.

Selon le RAP le projet a été approuvé le 25 mai 2016 pour une période de vingt-quatre mois, puis mis en vigueur le 25 juillet 2017, soit 14 mois après son approbation. Les activités opérationnelles ont démarré en juin 2018 et la clôture est intervenue décembre 2020. Sur cette base, le rapport entre la durée prévisionnelle (2 ans) et celle réelle d'exécution (4.2 ans) à compter de la date d'entrée en vigueur est de 0.47, ce qui correspond à une note de 1 (Très insatisfaisant) contre 2 tel qu'il ressort du RAP.

**i. Efficience dans l'utilisation des ressources:**

Évaluer l'exécution physique (basée sur les extrants livrés) par rapport aux ressources utilisées (basées sur les engagements/décaissements cumulés) à la phase d'achèvement pour tous les bailleurs de fonds du projet (Banque, Gouvernement, et autres). Ce critère ne s'applique pas aux prêts programme, vu que souvent il n'y a pas de lien direct entre les produits et les montants décaissés (dans ce cas, l'évaluateur indiquera N/A).

Avec un taux d'engagement estimé à 99%, le RAP stipule, sans plus de précision que le projet a réalisé son produit dans les limites du budget disponible, bien que cela n'ait pas été dans des délais impartis. Aucune mention n'est faite de la restructuration du projet qui a recentré le projet sur seulement 04 FAP (Fermes agricoles pilotes) en RDC. Sans oublier que les ressources du don prévues pour les activités de cet appui ne pouvaient pas être suffisantes pour couvrir les FAP (Fermes agricoles pilotes) comme le souligne le RAP sans plus de précision également. A ces égards, la revue ne peut valider la note 4 du RAP. Elle juge l'Efficiency dans l'utilisation des ressources très insatisfaisante.

**j. Analyse coûts- bénéfiques:**

Évaluation de la validité du Taux de rentabilité économique (TRE) (s'il existe) dans le RAP, et mettant en avant toute limitation méthodologique ou de données. La revue devrait indiquer si un TRE n'a pas été estimé et toute raison évoquée dans le RAP. L'évaluateur devra vérifier si les avantages du projet (réalisés ou dont la réalisation est escomptée) excèdent les coûts effectifs. Pour ce faire, les éléments de preuves/évidences se baseront essentiellement sur une comparaison entre les Taux de Rentabilité Economique (TRE) calculés lors de l'évaluation/ de la revue à mi-parcours et à l'achèvement. En commentant les notations de RAP, le degré d'utilisation des sources sur les éléments de preuves justifiant la note accordée devrait être pris en compte. L'évaluateur devra s'assurer de la validité des hypothèses de calcul et que c'est le même modèle qui a été utilisé pour les calculs des différents TRE. Pour les prêts au programme ou le cas calcul du TRE n'est pas approprié, l'évaluation pourrait

---

---

se faire si cela est possible par rapport à la contribution des réformes politiques à la croissance économique. En cas d'insuffisances de preuves, une note appropriée sera ainsi attribuée.

NA.

#### **k. État d'avancement de l'exécution:**

L'évaluation de l'état d'avancement de l'exécution (EE) dans le RAP est basé sur l'EER actualisé en tenant compte de l'ensemble des critères applicables à l'EE évalués sous les trois critères: i) de la conformité aux engagements (conditions du projet, sauvegardes environnementales et sociales et respect des recommandations d'audit) ; ii) conformité des systèmes et procédures du projet (passation de marchés, gestion financière, suivi et évaluation) ; iii) conformité de l'exécution et du financement du projet (décaissements, engagements budgétaires, financement de contrepartie et cofinancement).

Le volet relatif à l'État d'avancement de l'exécution n'est pas traité comme tel dans le RAP et l'EER. En l'absence d'informations précises en rapport avec les conditions de mise en œuvre du projet y compris l'ensemble des critères applicables à l'EE, la revue n'est pas en mesure d'évaluer et de statuer.

### **DURABILITE**

#### **l. Viabilité financière:**

Évaluer dans quelle mesure les mécanismes et modalités de financement (par exemples : tarifs, frais d'utilisateur, frais d'entretien, dotations budgétaires, autres contributions des parties prenantes, flux d'aide, etc.) ont été mis en place pour garantir un flux continu de bénéfices après l'achèvement du projet avec un accent particulier sur la pérennité financière. Pour les prêts programmes l'évaluation devrait se focaliser sur la viabilité financière des réformes, ainsi que sur le dialogue sur les politiques de la Banque visant à promouvoir la viabilité financière des réformes.

NA.

#### **m. Durabilité institutionnelle et renforcement des capacités:**

Évaluation de la contribution du projet au renforcement des capacités institutionnelles, y compris, par exemple, par l'utilisation des systèmes nationaux – qui vont favoriser la continuité des flux d'avantages liés au projet. L'instauration ou non de pratiques améliorées de gouvernance, de compétences acquises, procédures, incitations, structures ou mécanismes institutionnels développés du fait de l'opération seront prises en compte. Pour les prêts programmes, l'approche devrait intégrer une évaluation: de la contribution au renforcement des capacités pour piloter et gérer le processus de réformes politiques; de la mesure dans laquelle l'économie politique de la prise de décision a été propice aux réformes; de l'engagement du gouvernement en faveur des réformes; et de la manière dont la conception a renforcé l'appropriation nationale.

Initialement, les activités du projet consistaient en des appuis ciblés visant à renforcer les cadres et dispositifs existant de réinsertion des jeunes et des femmes en tenant compte de la situation spécifique à chaque pays. Finalement, en se recentrant sur 4 FAP en RDC, il revient que près de 3000 jeunes/femmes ont bénéficié de formations en organisation et gestion d'une coopérative et d'une PME ainsi que d'une initiation aux techniques agricoles sur toute la chaîne de valeur.

***A l'échelle des 3 pays bénéficiaires membres de la CIRGL (RCA, Burundi, RCA), l'objectif de renforcement des capacités institutionnelles spécifiques à la réinsertion socio-économique des jeunes et des femmes, n'est pas atteint (note de 1 contre 3 pour le RAP).***

#### **n. Appropriation et durabilité des partenariats:**

L'évaluateur détermine l'implication effective ou non, dans le projet, des parties prenantes compétentes, la promotion d'un sens d'appropriation chez les bénéficiaires (femmes et hommes confondus) et la mise en place de partenariats fructueux avec les parties prenantes compétentes (autorités locales, organisations de la société civile, secteur privé, donateurs), tel que requis pour la pérennisation des produits du projet. Pour les prêts programmes, l'évaluation devrait mesurer la capacité du gouvernement à mener le dialogue sur des politiques ainsi que le niveau d'appui de la Banque pour l'approfondissement au processus de consultation.

---



---

Ce volet n'est couvert par le RAP. Il revient qu'à la conception du projet tous les acteurs avaient été impliqués à tous les niveaux (autorité, nationales, communauté locales, PTF, société civile, associations de jeunes et de femmes). Il revient, qu'en RDC, les départements sectoriels qui étaient censés assurer l'accompagnement des communautés locales, ne se sont pas suffisamment engagés dans le financement et la mise en œuvre des activités en faveur des FAP. Outre, il ressort du RAP, sans plus de précision, que la faible participation des autorités sectorielles nationales ainsi que les dispositions institutionnelles du projet ne permettaient pas aux instances régionales de prendre le leadership du projet, car celles-ci étaient considérées comme des observateurs et n'étaient pas intéressées/impliquées dans la gestion du projet.

Mais le RAP ne fournit pas de preuves concernant une quelconque approche participative durant la phase de mise en œuvre, notamment l'appropriation des activités par les bénéficiaires. En l'absence d'informations précises en rapport avec les conditions de mise en œuvre du projet à l'échelle des 3 pays bénéficiaires membres de la CIRGL (RCA, Burundi, RCA), la revue n'est pas en mesure d'évaluer et de statuer.

#### **o. Durabilité environnementale et sociale:**

Evaluer le niveau d'objectivité de la notation du RAP sur la mise en œuvre effective des mesures d'atténuation/de renforcement environnemental et social du projet conformément au plan de gestion environnementale et social (PGES), la capacité des institutions et des systèmes nationaux, ainsi que la disponibilité de financements pour garantir la durabilité environnementale et sociale de l'opération. Ce critère ne s'applique qu'au projet de catégorie I & II.

**NA.**

---

## **4. ÉVALUATION DES PERFORMANCES DES PARTIES PRENANTES**

---

### **a. Performance de la Banque:**

(Préparation/approbation, en partie s'assurer de la qualité à l'entrée (QAE): qualité de la supervision, achèvement): Fournir les observations sur l'objectivité des notations du RAP et de l'appréciation de l'emprunteur, et réévaluer au besoin la performance de la Banque durant tout le cycle du projet (conception, mise en œuvre; achèvement) en se concentrant sur les indications des éléments de preuves du RAP en rapport avec l'ensemble des 7 critères définis dans la note d'orientation du RAP.

Le RAP ne fournit aucune information en rapport avec l'ensemble des 7 critères d'évaluation de la performance de la Banque définis dans la note d'orientation du RAP. En l'absence d'informations précises, la revue n'est pas en mesure d'évaluer et de statuer.

### **b. Performance de l'Emprunteur:**

Fournir les observations sur l'objectivité des notations du RAP, et réévaluer la performance de l'emprunteur durant tout le cycle du projet (conception, mise en œuvre; achèvement) en se concentrant sur les indications des éléments de preuves du RAP en rapport avec les questions définies dans la note d'orientation du RAP.

L'évaluation du RAP porte sur le volet FAP en RDC. Il ressort que d'une manière générale, les retards d'exécution du projet sont imputables, entre autres, à la faible performance de l'organe d'exécution du projet, au faible niveau d'appropriation (participation active) du projet par les autorités nationales et locales des Ministères sectoriels concernés (Ministère de la Défense, Ministères de Développement Rural, Ministère de l'Agriculture et Ministère des Affaires Sociales), qui n'ont jamais développé de synergie pour le bien-être des populations et pour éradiquer définitive les mouvements des groupes armés. Le RAP évoque aussi la faible qualité des dossiers soumis à la revue de la Banque et le retard dans le traitement des dossiers. ***Néanmoins, en l'absence d'informations précises, la revue n'est pas en mesure d'évaluer et de statuer.***

---

---

### **c. Performance des autres parties prenantes:**

Fournir les observations sur l'objectivité des notations du RAP, et réévaluer la performance des autres parties prenantes durant la mise en œuvre et à l'achèvement) en se concentrant sur les éléments de preuves du RAP en rapport avec les questions pertinentes spécifiques à chaque acteurs (Co financiers, ONG, entrepreneurs/prestataires de service etc.).

Ce volet n'est pas couvert par le RAP. Pourtant il était prévu une assistance technique dans chacun des 3 pays bénéficiaires. ***En l'absence d'informations précises, la revue n'est pas en mesure d'évaluer et de statuer.***

---

## **5. SYNTHÈSE SUR LA PERFORMANCE GLOBALE DU PROJET/ PROGRAMME**

---

### **a. Evaluation globale:**

Résumé de l'évaluateur sur la performance globale du projet/programme sur la base des quatre volets clés du RAP (Pertinence, Efficacité, efficacité et Durabilité). Toute différence avec le RAP et les raisons qui l'expliquent devraient être évoquées. Au cas où les éléments de preuves accessibles (à partir du RAP ou d'autres documents) à l'évaluateur sont insuffisants, alors une note partiellement satisfaisante (à réviser) devrait être donnée jusqu'à ce qu'un REPP soit réalisé.

La revue constate que suite à une restructuration, le projet a été réduit à sa portion congrue, à savoir la redynamisation et pérennisation de 4 (sur 9) Fermes agricoles pilotes en vue de la réinsertion socio-économique des jeunes et des femmes en RDC. Sa conception initiale a perdu sa pertinence au cours de l'exécution à causes des ajustements majeurs de l'envergure du projet, ce qui a eu une incidence négative sur la réalisation des effets et produits escomptés. A cet égard, la revue considère la performance globale du projet très insuffisante en rapport avec les quatre volets clés : Pertinence, Efficacité, efficacité et Durabilité.

### **b. Conception, Mise en œuvre et utilisation du suivi & évaluation:**

Évaluation de la conception, la mise en œuvre et l'utilisation prévues et réelles du système de S&E : Conception: Dans quelle mesure le système de S&E du projet a été explicite, adéquat et réaliste pour générer et analyser des données pertinentes. ; Mise en œuvre: Dans quelle mesure des données pertinentes ont été recueillies - indications dans le RAP de la mise en œuvre du S&E et son efficacité. ; Utilisation: Degré d'utilisation des données générées pour la prise de décision et l'allocation des ressources - indications dans le RAP de l'utilisation du S&E.

Au plan conceptuel, le système de suivi-évaluation prévu à l'évaluation est relativement sommaire. L'accent est surtout mis sur le suivi de routine que devait effectuer chaque cellule d'exécution nationale. Ainsi le dispositif de suivi - évaluation devait tenir compte de la spécificité de chaque pays et permettre de collecter des informations à temps réel pour documenter les indicateurs de performance et assurer un « reporting » régulier des activités du projet. Ce dispositif devait être alimenté par des missions de suivi et supervision. Mais, ni le RAP ni l'EER n'ont couvert ce volet. ***En l'absence d'informations précises, la revue n'est pas en mesure d'évaluer et de statuer.***

---

## **6. APPRÉCIATION DE L'ÉVALUATEUR SUR LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS**

---

### **a. Enseignements tirés:**

Exposé succinct d'éventuels accords/désaccords avec tout ou partie des enseignements du RAP tirés à l'issue de l'analyse de la performance du projet suivant chaque critère d'évaluation (Pertinence, Efficacité, Efficacité, viabilité). Les principaux enseignements pertinents (et génériques) du RAP, reformulés et/ou nouveaux sont à énumérer ici suivant chaque critère d'évaluation. Il est recommandé de se limiter à cinq enseignements au maximum en précisant pour chaque enseignement la question clés ainsi que le public cible.

---

<p><b><u>Originale</u></b></p>	<p>(i) les opérations d'appui à la réinsertion socio-économique et à la promotion de l'emploi et de l'entrepreneuriat doivent être plus spécifiques pour les jeunes et les femmes qui représentent la majeure composante des populations dans ce pays;</p> <p>(ii) le renforcement des capacités institutionnelles dans le domaine de la réinsertion socio-économique, de la promotion de l'emploi et de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes s'avère une impérieuse nécessité qui pourrait contribuer à mieux orienter les opérations de la Banque dans ce domaine ainsi qu'à contribuer à leur efficacité, efficacité et impact ;</p> <p>(iii) la problématique de la question de la jeunesse et des femmes en situation de fragilité comporte des similarités dans les trois pays membres de la CIRGL (concernés par le projet) et exige une compréhension plus approfondie pour identifier les actions pertinentes susceptibles de contribuer à la réduction de la fragilité tant au niveau national que régional ;</p> <p>(iv) la consolidation de l'approche communautaire de la réinsertion socio-économique développée dans des projets antérieurs s'avère indispensable pour une durabilité et un renforcement du dispositif de réinsertion socio-économique mis en place ;</p> <p>(v) les cellules de gestion des opérations d'appui ciblé et de renforcement des capacités ont besoin de plus de moyens pour assurer un meilleur suivi et évaluation des activités.</p>	<p><b><u>Validation</u></b></p> <p><b>Write-Off</b></p>
<p><b><u>Reformulation (Si applicable)</u></b></p>	<p>.</p>	
<p><b><u>Commentaire de l'Évaluateur</u></b></p>	<p>Peu pertinent. Il s'agit de préoccupations découlent du Rapport d'évaluation du projet et non des analyses et évaluations du RAP</p>	

<b><u>Originale</u></b>	La nature du projet doit tenir compte de l'organisation administrative et politique du pays, ainsi que de ses réalités géographiques et de la capacité des prestataires potentiels du projet.	<b><u>Validation</u></b>  <b>Sign-Off</b>
<b><u>Reformulation (Si applicable)</u></b>		
<b><u>Commentaire de l'Évaluateur</u></b>		

<b><u>Originale</u></b>	La persistance des conflits armés dans la zone de l'Est de la RDC demeure un véritable goulot d'étranglement de nature à affaiblir sensiblement les résultats et impacts projetés par toute action de développement.	<b><u>Validation</u></b>  <b>Sign-Off</b>
<b><u>Reformulation (Si applicable)</u></b>		
<b><u>Commentaire de l'Évaluateur</u></b>		

<b><u>Originale</u></b>	Nécessité d'un leadership et d'une appropriation du gouvernement dans le financement et la conduite des opérations d'appui aux projets de réinsertion socio- économique des démobilisés et des victimes des conflits.	<b><u>Validation</u></b>  <b>Write-Off</b>
<b><u>Reformulation (Si applicable)</u></b>		
<b><u>Commentaire de l'Évaluateur</u></b>	Mais ceci ne découle pas des faits et analyses du texte.	

<b><u>Originale</u></b>	La mise en œuvre d'un partenariat élargi dans l'exécution du Programme, impliquant la participation de plusieurs acteurs nationaux et internationaux, publics et privés est source de succès.	<b><u>Validation</u></b>  <b>Write-Off</b>
<b><u>Reformulation (Si applicable)</u></b>		

<u>Commentaire de l'Évaluateur</u>	Ceci ne semble pas découler des analyses du RAP
------------------------------------	---

<u>Originale</u>	La femme congolaise en général et rurale en particulier mériterait d'être impliquée davantage et plus particulièrement dans les activités du projet pour plus d'impact, car elle joue actuellement un rôle très important dans l'économie de ménage.	<u>Validation</u>  <b>Write-Off</b>
<u>Reformulation (Si applicable)</u>		
<u>Commentaire de l'Évaluateur</u>	Trop général. Ceci ne semble pas découler des analyses du RAP	

<u>Nouvelle leçon</u>	
<u>Commentaire de l'Évaluateur</u>	

### **b. Recommandations:**

Exposé succinct d'éventuels accords/désaccords avec tout ou partie des recommandations du RAP. Les principales recommandations (nécessitant plus d'actions par l'Emprunteur et/ou la Banque) du RAP, reformulés et/ou nouvelles sont à énumérer ici.

<u>Originale</u>	Assurer l'accompagnement des bénéficiaires pour la bonne gestion continue, la maintenance des intrants (machines agricoles, machines de transformation des produits agricole,...) et des infrastructures (Fermes Agricoles Pilotes) ; et dans tous les secteurs appuyés par le projet pour garantir la continuité des structures qui fonctionnent et le démarrage efficace des structures qui ne sont pas encore opérationnelle.	<u>Validation</u>  <b>Sign-Off</b>
<u>Reformulation (Si applicable)</u>		
<u>Destinataire(s)</u>	<b>Beneficiaire</b>	
<u>Commentaire de l'Évaluateur</u>	.	

<b>Originale</b>	Les différents structures mises en place pour la poursuite de la gestion des acquis du projet doivent impliquer les bénéficiaires tout en intégrant dans leurs programmes respectifs les activités de suivi de la maintenance afin d'informer au plus tôt les autorités ministérielles (sectorielles) en cas de dysfonctionnement du système de maintenance.	<b>Validation</b>  <b>Sign-Off</b>
<b>Reformulation (Si applicable)</b>		
<b>Destinataire(s)</b>	<b>Beneficiaire</b>	
<b>Commentaire de l'Évaluateur</b>		

## 7. COMMENTAIRES SUR LA QUALITÉ DU RAP ET DU RESPECT DES DÉLAIS (PONCTUALITÉ)

L'évaluation de la qualité sera basée sur tout ou une partie des critères indiqués en annexe et d'autres (le cas échéant): La qualité du RAP sera jugée très satisfaisante/exemplaires (4), satisfaisante (3), peu satisfaisante (2) ou très peu satisfaisante (1). Le respect des délais d'élaboration du RAP; jugé à temps (exemplaire = 4) ou en retard /pas satisfaisant (1). Le degré de participation de l'Emprunteur, cofinancer et du Bureau extérieur de la Banque (BE), noté comme: élevé/exemplaire (4), ou substantiel/significatif (3), ou modéré (2), ou négligeable (1).

Le RAP contient peu d'informations et d'analyses. Un aspect aussi important que la restructuration n'a pas été convenablement traité. Outre, des insuffisances au niveau linguistique et rédactionnelle nuisent à sa clarté. Des volets comme l'EE, l'appropriation et la durabilité des partenariats et la performance des parties prenantes ne sont pas couverts. Les analyses concernant les autres volets ne sont pas conformes aux directives. On relève des incohérences dans les notations. Ensuite, celles-ci ne sont pas objectives et convenablement justifiées. Bon nombre de ses enseignements découlent du Rapport d'évaluation du projet et non des analyses intrinsèques au RAP lui-même. Globalement, le RAP manque d'exhaustivité et de clarté. Sa qualité est très insatisfaisante (note de 1).

## 8. RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION

Ceci est un résumé des notations du RAP et celles d'IDEV accompagné d'éventuelles raisons de désaccords/commentaires. Pour la dernière colonne, la section appropriée de l'examen du RAP devrait être rappelée pour éviter des discussions détaillées. Lorsque l'évaluateur n'est pas en mesure de valider la note du RAP pour un critère, une justification adéquate doit être fournie.

Critères	RAP	Revue du RAP	Raisons de désaccords/Commentaires
<b>PERTINENCE</b>	3	2	INSATISFAISANT
Pertinence de l'objectif de développement du projet	3	4	Conformément aux directives de la Note d'orientation du RAP la revue attribue la note 4 (très satisfaisant) contre 3

			(satisfaisant) pour le RAP, vu que l'objectif du projet est resté Pleinement aligné sur : le DSP de la Banque ; les stratégies de développement du pays ; les besoins des bénéficiaires.
Pertinence de la conception du projet	3	1	la conception initiale a perdu sa pertinence au cours de l'exécution à causes des ajustements majeurs de l'envergure du projet, effectués, ce qui a eu une incidence négative sur la réalisation des effets et produits escomptés.
<b>EFFICACITE</b>	-	1	TRES INSATISFAISANT
Objectif de développement (OD)	4	1	Les notations des indicateurs d'effets et des indicateurs de produits sont respectivement très insatisfaisante. Conformément à la méthodologie pour la notation des performances des projets, la notation globale de l'Objectif de développement (OD), qui est résultante de la combinaison des deux notations précitées, ressort très insatisfaisante
<b>EFFICIENCE</b>	3	UTS	Manque d'informations
Respect du calendrier	1	1	Le rapport entre la durée prévisionnelle (2 ans) et celle réelle d'exécution (4.2 ans) à compter de la date d'entrée en vigueur est de 0.47, ce qui correspond à une note de 1.
Efficience de l'utilisation des ressources	4	UTS	Aucune mention n'est faite de la restructuration du projet qui a recentré le projet sur seulement 04 FAP (Fermes agricoles pilotes) en RDC. Sans oublier que les ressources du don prévues pour les activités de cet appui ne pouvaient pas être suffisantes pour couvrir les FAP (Fermes agricoles pilotes).
Analyse coût –bénéfice	NA	NA	NA
État d'avancement de l'exécution (IP)	4	UTS	Le volet relatif à l'État d'avancement de l'exécution n'est pas traité comme tel dans le RAP et l'EER. En l'absence d'informations précises en rapport avec les conditions de mise en œuvre du projet y compris l'ensemble des critères applicables à l'EE, la revue n'est pas en mesure d'évaluer et de statuer.
<b>DURABILITÉ</b>	3	UTS	Manque d'informations
Viabilité financière	NA	NA	NA
Durabilité institutionnelle et renforcement des capacités	3	1	A l'échelle des 3 pays bénéficiaires membres de la CIRGL (RCA, Burundi, RCA), l'objectif de renforcement des capacités institutionnelles spécifiques à

			la réinsertion socio-économique des jeunes et des femmes, n'est pas atteint
Appropriation et durabilité des partenariats	-	UTS	Ce volet n'est couvert par le RAP. En l'absence d'informations précises en rapport avec les conditions de mise en œuvre du projet à l'échelle des 3 pays bénéficiaires membres de la CIRGL (RCA, Burundi, RCA), la revue n'est pas en mesure d'évaluer et de statuer.
Durabilité environnementale et sociale	NA	NA	NA
<b>NOTE GLOBALE DE L'ACHEVEMENT DU PROJET</b>	3	1	TRES INSATISFAISANT. Suite à une restructuration, le projet a été réduit à sa portion congrue, à savoir la redynamisation et pérennisation de 4 (sur 9) Fermes agricoles pilotes en vue de la réinsertion socio-économique des jeunes et des femmes en RDC.
Performance de l'Emprunteur:	2	UTS	En l'absence d'informations précises, la revue n'est pas en mesure d'évaluer et de statuer.
Performance de la Banque:	3	UTS	Le RAP ne fournit aucune information en rapport avec l'ensemble des 7 critères d'évaluation de la performance de la Banque définis dans la note d'orientation du RAP. En l'absence d'informations précises, la revue n'est pas en mesure d'évaluer et de statuer.
Performance des autres parties prenantes	-	UTS	Ce volet n'est couvert par le RAP. Pourtant il était prévu une assistance technique dans chacun des 3 pays bénéficiaires.
Qualité du RAP:	-	1	TRES INSATISFAISANT



---

**9. PRIORITÉ POUR DES FUTURES TRAVAUX D'ÉVALUATION : RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET, ÉVALUATION D'IMPACTS, REVUES PAYS/SECTEUR OU ÉVALUATIONS THEMATIQUES :**

- Le projet s'inscrit dans une série et est adapté pour une évaluation en groupe
- Le projet est un cas de réussite
- Haute priorité pour une évaluation d'impact
- L'évaluation de performance est nécessaire pour des revues par secteur/pays
- Haute priorité pour une évaluation thématique ou spéciale (pays)
- Le REPP est nécessaire en raison d'une validation incomplète des notations.

**Principaux domaines d'intérêt dans les futurs travaux d'évaluation:**

- a) Évaluation de performance nécessaire pour des revues sectorielles/pays
- b) Évaluation groupée (opérations d'appui institutionnel)
- c) Évaluation sectorielle (appui budgétaire ou réforme dans la gestion des finances publiques)

**Action de suivi par OPEV:**

Identifier des opérations du même groupe ou du même secteur ; organiser un travail ou une mission de consultation permettant les travaux a), b) ou/et c).

**Vérification par le Chef de Division**

**Approbation du Directeur**

---

**Sources de données pour la validation:**

- Chargé du projet/Personnel de la Banque interviewé/contacté (en personne, par téléphone ou par courriel)
- Documents/rapports et base de données

**Pièce jointe:**

- Fiche de validation des notations de performance de la Note de revue de RAP.
- Liste de documents de référence

## NOTE D'EVALUATION DU RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROJET (RAP)

### Validation des notations de performance du RAP

Echelle de notation du RAP:

Note	Explication
4	Très satisfaisant
3	Satisfaisant
2	Insatisfaisant
1	Très insatisfaisant
UTS	Incapable de noter
NA	Sans objet

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validati on OPEV	Justification /Commentaires
<b>PERTINENCE</b>	Pertinence de l'objectif de développement du projet (OD) pendant la période d'exécution	3	4	Conformément aux directives de la Note d'orientation du RAP la revue attribue la note 4 (très satisfaisant) contre 3 (satisfaisant) pour le RAP, vu que l'objectif du projet est resté Pleinement aligné sur : le DSP de la Banque ; les stratégies de développement du pays ; les besoins des bénéficiaires.
	Pertinence de la conception du projet (de la phase d'approbation à la phase de clôture)	3	1	la conception initiale a perdu sa pertinence au cours de l'exécution à causes des ajustements majeurs de l'envergure du projet, effectués, ce qui a eu une incidence négative sur la réalisation des effets et produits escomptés.  La revue constate que suite à une restructuration, le projet a été réduit à sa portion congrue, à savoir la redynamisation et pérennisation de 4 (sur 9) Fermes agricoles pilotes en vue de la réinsertion socio-économique des jeunes et des femmes en RDC
<b>NOTE GLOBALE DE PERTINENCE</b>		<b>3</b>	<b>2</b>	<b>INSATISFAISANT</b>
<b>EFFICACITÉ*</b>	<b>Niveau de réalisation des produits</b>			
	<i>Produit 1 : Rapport Etude régionale sur la jeunesse et la reconstruction post-conflit validé</i>	-	UTS	Non documenté
	<i>Produit 2 : Réunion/visite d'échanges d'expériences (en RDC) sur la problématique jeunesse fragilité reconstruction post</i>	-	UTS	Le RAP stipule que les Fermes agricoles pilotes (FAP) implantées par le projet PARSEC, ont servi de cadre d'échange d'expérience et d'approche consolidée pour la réinsertion socio-économique durable des jeunes et l'autonomisation des femmes en RDC.

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification /Commentaires
	<i>conflit dans le cadre de la validation de l'étude régionale</i>			Le rapport avec la validation de l'étude régionale n'a pas été évoqué
	<b>Produit 3 :</b> Rapport d'évaluation globale de la fragilité de la RCA validé	-	UTS	Non documenté
	<b>Produit 4 :</b> Ateliers de vulgarisation et de dissémination des résolutions du forum de Bangui sur les dialogues et réconciliation tenus.	-	UTS	Non documenté
	<b>Produit 5 :</b> Espace de l'entreprise au Burundi au sein de la Chambre fédérale de Commerce et d'Industrie (CFCIB) pour la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes créée	-	UTS	Non documenté
	<b>Produit 6 :</b> Fermes agricoles pilotes consolidées pour la réinsertion socio-économique des jeunes et des femmes en RDC.	-	3	<p>Le RAP évoque 4 FAP sur 9 touchées. Il ressort que pour la pérennisation des coopératives des jeunes et des combattants au sein des FAP, le projet a assuré l'organisation de 45 ateliers/sessions de transfert de compétence et sensibilisation qui ont permis de renforcer directement les capacités de 65 jeunes (filles et femmes). Ces bénéficiaires directs ont formé, à leur tour, 2 934 bénéficiaires indirectes (filles et femmes dans les zones des FAP).</p> <p>Les 45 Ateliers/sessions de transfert de compétence et sensibilisation pour la pérennisation des coopératives agricoles ont été axées sur : (i) Dans les FAP de Kinama, Kabare, Bwegera et Diango sur : - « la production des semences améliorées (semences de base) : maïs, manioc, soja, riz, sorgho », - « les pratiques de stabulation semi-entravée, l'élevage tournant des bêtes et la santé animale », - la conduite de l'élevage des poulets de chair et locaux, la production d'aliments, les exigences de la prophylaxie, - l'orientation-conseils pour l'amélioration du système de fonctionnement du conseil d'administration des FAP, - le renforcement des capacités en gestion financière pour le respect des besoins en fonds de roulement, - l'amélioration du système de stockage des produits de récolte, la gestion et le suivi .</p>
	<b>Note globale pour les effets.</b>	3	1	<p><b>TRES INSATISFAISANTE</b></p> <p>Il revient que faute de ressources suffisantes, il a été convenu que l'intervention touche directement 04 FAP (Fermes agricoles pilotes) sur les 09 initialement implantées par le PARSEC en RDC. A cet égard, la revue ne valide pas la note 4 du RAP. Elle considère</p>

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification /Commentaires
				l'Efficacité dans la réalisation extrants très insatisfaisante.
<b>Niveau de réalisation des effets</b>				
	Effet 1 : Les jeunes et les femmes sont impliqués dans le processus de restauration de la cohésion sociale et bénéficient de la réinsertion socio-professionnelle.  <i>Indicateur: 3000 jeunes (50% des femmes).</i>	-	3	Le RAP stipule que l'objectif est réalisé à 98%. Il s'agit de : de 65 jeunes filles/femmes) des communautés locales, associés à ceux des FAP (12 à Bwegera, 16 à Diango, 8 à Kinama et 29 à Kabare) qui ont été formées sur le fonctionnement, l'organisation et la gestion d'une coopérative/PME, et qui ont formé, à leur tour 2 934 autres filles/femmes dans les zones des FAP; Elles ont aussi bénéficié d'initiation aux techniques agricoles sur toute la chaîne de valeur.
	Effet 2 : Les capacités nationales et régionales à développer des projets/programmes de réinsertion durable des jeunes et des femmes sont renforcées.  <i>Indicateur: dispositifs de renforcement de la réinsertion des jeunes et des femmes mis en place dans les 3 pays bénéficiaires membres de la CIRGL (RCA, Burundi, RCA)</i>	-	UTS	Progrès vers la cible estimée à 81% par le RAP. Le RAP évoque 44 ateliers/sessions de transfert des compétences et sensibilisation organisées pour la pérennisation des coopératives, ce qui ne constitue pas une preuve de la mise en place de <i>dispositifs de renforcement de la réinsertion des jeunes et des femmes dans les 3 pays bénéficiaires membres de la CIRGL (RCA, Burundi, RCA)</i> .
	Effet 3 : Une meilleure compréhension de la dimension régionale de la situation des jeunes et son lien avec la fragilité  <i>Indicateur : Outils analytiques sur la jeunesse et la reconstruction post-conflit.</i>	-	UTS	Le RAP indique un progrès vers la cible de 70%. En guise de justification, le RAP évoque la réalisation de 14 activités sur les 20 prévues pour l'autonomisation des femmes ex combattantes et/ou victimes des conflits à travers la consolidation des acquis fermes agricoles pilotes du PARSEC.  La revue note que l'indicateur relatif à l'effet 3 n'est pas convenablement documenté.
	<b>Note globale pour les effets</b>	3	1	<b>TRES INSATISFAISANT.</b>  Le projet ayant perdu de sa pertinence et son efficacité au niveau des produits, la logique de la chaîne de causalité des résultats suggère que le niveau de réalisation des effets attendus soit très insatisfaisant.
<b>Notation l'Objectif de Développement (OD)</b>				
	Objectif de Développement	1	1	Les notations des indicateurs d'effets et des indicateurs de produits sont respectivement très insatisfaisante. Conformément à la méthodologie pour la notation des performances des projets, la notation globale de l'Objectif de développement (OD), qui est résultante de la combinaison des deux notations précitées, ressort très insatisfaisante

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification /Commentaires
	<b>NOTE DE L'OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>TRES INSATISFAISANT</b>
	<b>Degré de couverture des bénéficiaires</b>			
	Bénéficiaires	-	-	Le RAP évoque 65 jeunes (garçons, filles et femmes), préparé comme formateurs des formateurs par le projet ont formé 2 934 bénéficiaires. Les femmes représenteraient 60 % du nombre total des personnes qui ont bénéficié des nouvelles compétences.
	<b>Effets imprévus ou additionnels (positifs ou négatifs non pris en compte dans la cadre logique) et leur niveau d'impact sur le projet (élevé, moyen, faible)</b>			
	Développement institutionnel	-	-	-
	Genre	-	-	-
	Environnement & Changements climatiques	-	-	-
	Réduction de la pauvreté	-	-	-
	Développement du secteur privé	-	-	-
	Intégration régionale	-	-	-
	Autres (à spécifier)	-	-	-
	<b>NOTE GLOBALE DE L'EFFICACITÉ</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>TRES INSATISFAISANT</b>
<b>EFFICIENCE</b>	Respect des délais (en se collant à la date initiale de clôture)	1	1	Le rapport entre la durée prévisionnelle (2 ans) et celle réelle d'exécution (4.2 ans) à compter de la date d'entrée en vigueur est de 0.47, ce qui correspond à une note de 1.
	Efficiences de l'utilisation des ressources	4	UTS	Avec un taux d'engagement estimé à 99%, le RAP stipule, sans plus de précision que le projet a réalisé son produit dans les limites du budget disponible, bien que ça n'a pas été dans des délais impartis.  Mais aucune mention n'est faite de la restructuration du projet qui a recentré le projet sur seulement 04 FAP (Fermes agricoles pilotes) en RDC. Sans oublier que les ressources du don prévues pour les activités de cet appui ne pouvaient pas être suffisantes pour couvrir les FAP (Fermes agricoles pilotes).
	Taux de rentabilité économique (à préciser si applicable)	NA	NA	NA
	État d'avancement de l'exécution (à partir de l'EER actualisé)	4	UTS	Le volet relatif à l'État d'avancement de l'exécution n'est pas traité comme tel dans le RAP et l'EER. En l'absence d'informations précises en rapport avec les conditions de mise en œuvre du projet y compris l'ensemble des critères applicables à l'EE, la revue n'est pas en mesure d'évaluer et de statuer.
	Autres critères (à spécifier)			

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification /Commentaires
<b>NOTE GLOBALE DE L'EFFICIENCE</b>		<b>3</b>	<b>UTS</b>	<b>Manque d'informations</b>
<b>DURABILITÉ</b>	Viabilité financière	NA	NA	NA
	Durabilité institutionnelle et renforcement des capacités	3	UTS	A l'échelle des 3 pays bénéficiaires membres de la CIRGL (RCA, Burundi, RCA), l'objectif de renforcement des capacités institutionnelles spécifiques à la réinsertion socio-économique des jeunes et des femmes, n'est pas atteint
	Approbation et durabilité des partenariats	-	UTS	Ce volet n'est couvert par le RAP. En l'absence d'informations précises en rapport avec les conditions de mise en œuvre du projet à l'échelle des 3 pays bénéficiaires membres de la CIRGL (RCA, Burundi, RCA), la revue n'est pas en mesure d'évaluer et de statuer.
	Durabilité environnementale et sociale	NA	NA	NA
* La notation du volet efficacité est obtenue à partir de la notation de l'OD du tout dernier EER (Voir note d'orientation sur l'EER). L'appréciation des produits et effets se fera en termes de progrès réalisés vers les cibles et la note globale de l'OD est déterminée en combinant les notations établies pour les effets et les produits suivant la méthodologie définie dans la note d'orientation de l'EER. Il est donnée : Très satisfaisant (4), Satisfaisant (3), Insatisfaisant (2) et Très insatisfaisant (1).				

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification
<b>PERFORMANCE DE LA BANQUE</b>	Identification proactive et résolution des problèmes rencontrés aux différentes phases du cycle du projet	-	UTS	Manque d'informations
	Prise en compte des leçons tirées des opérations précédentes dans la conception et l'exécution	-	-	La solution technique retenue pour la renforcer les conditions durables des jeunes dans les trois pays bénéficiaires résultent des leçons tirées de la mise en œuvre des projets précédents et des notes synthèses d'évaluation de la fragilité par ORTS pour ces pays.
	Participation des parties prenantes pour renforcer l'appropriation	-	-	Le projet a privilégié l'échange et les partages d'expériences entre les pays bénéficiaires du fait qu'ils font face à des situations similaires par rapport à la question de la jeunesse et son incidence sur la fragilité.
	Renforcement des exigences fiduciaires et de sauvegarde	-	UTS	Manque d'informations
	Conception et mise en œuvre du système de suivi-évaluation	-	UTS	Manque d'informations
	Qualité de la supervision de la Banque (dosage des compétences des équipes de supervision, etc.)	-	UTS	Manque d'informations
	Promptitude des réponses aux requêtes	-	UTS	Manque d'informations
	<b>NOTATION DE LA PERFORMANCE DE LA BANQUE</b>		-	UTS

<b>PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR</b>	Qualité de la préparation et de l'exécution			L'évaluation du RAP porte sur le volet FAP en RDC. Il ressort que d'une manière générale, les retards d'exécution du projet sont imputables, entre autres, à la faible performance de l'organe d'exécution du projet, au faible niveau d'appropriation (participation active) du projet par les autorités nationales et locales des Ministères sectoriels concernés (Ministère de la Défense, Ministères de Développement Rural, Ministère de l'Agriculture et Ministère des Affaires Sociales), qui n'ont jamais développé de synergie pour le bien-être des populations et pour éradiquer définitive les mouvements des groupes armés.
	Conformité aux engagements, aux accords et aux sauvegardes	-	UTS	Manque d'informations
	Mise à disposition en temps opportun de la contrepartie	-	UTS	Manque d'informations
	Réactivité aux recommandations de supervision	-	UTS	Manque d'informations
	Mesures prises pour assurer la durabilité du projet	-	UTS	Manque d'informations
	Respect du calendrier de préparation des requêtes			Le RAP évoque aussi la faible qualité des dossiers soumis à la revue de la Banque et le retard dans le traitement des dossiers
<b>NOTATION DE LA PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR</b>		-	UTS	Manque d'informations
<b>PERFORMANCE DES AUTRES PARTIES PRENANTES</b>	Respect des délais de décaissement des Co financiers	NA	NA	
	Fonctionnement des mécanismes de collaboration	NA	NA	
	Qualité du dialogue politique des Co financiers (seulement pour les OAP)	NA	NA	
	Qualité du travail des prestataires	-	UTS	Ce volet n'est couvert par le RAP. Pourtant il était prévu une assistance technique dans chacun des 3 pays bénéficiaires.
	Réactivité aux demandes des clients	NA	NA	
<b>NOTATION DE LA PERFORMANCE DES AUTRES PARTIES PRENANTES</b>		-	UTS	Manque d'informations
La notation globale est donnée par: Très satisfaisant, Satisfaisant, Insatisfaisant et Très insatisfaisant.				
(i) Très satisfaisant (TS) : 4				
(ii) Satisfaisant (S) : 3				
(iii) Insatisfaisant (I) : 2				
(iv) Très insatisfaisant (TI): 1				

## CONCEPTION, MISE EN ŒUVRE ET UTILISATION DU SUIVI ET ÉVALUATION (S&E)

Critères	Sous-critères	Validation OPEV	Justification/Commentaires
CONCEPTION DU S&E	Système de S&E en place, clair, adéquat et réaliste	2	Le système de suivi-évaluation prévu à l'évaluation est relativement sommaire. L'accent est surtout mis sur le suivi de routine

Critères	Sous-critères	Validation OPEV	Justification/Commentaires
			que devait effectuer chaque cellule d'exécution nationale. Ainsi le dispositif de suivi - évaluation devait tenir compte de la spécificité de chaque pays et permettre de collecter des informations à temps réel pour documenter les indicateurs de performance et assurer un « reporting » régulier des activités du projet. Ce dispositif devait être alimenté par des missions de suivi et supervision.
	Les indicateurs de suivi et le plan de suivi ont été dûment agréés	2	Les indicateurs de suivi sont ceux du CLAR. Ils manquent de clarté suffisante.
	Existence d'indicateurs désagrégés selon le genre	NA	Les indicateurs du CLAR ne se prêtent pas à la désagrégation.
	Les données de référence ont été disponibles ou collectées durant la conception	NA	Peu pertinent pour le e type d'indicateurs du CLAR
<b>NOTE DE LA CONCEPTION DU S&amp;E</b>		<b>2</b>	<b>INSATISFAISANT</b>
MISE EN ŒUVRE DU S&E	La fonction S&E est adéquatement pourvue de personnel et équipée	UTS	Ni le RAP ni l'EER n'ont couvert ce volet.
<b>NOTE DE LA MISE EN ŒUVRE DU S&amp;E</b>		<b>UTS</b>	<b>Manque d'information</b>
UTILISATION DU S&E	L'emprunteur a utilisé les informations de suivi pour la décision	UTS	Ni le RAP ni l'EER n'ont couvert ce volet.
<b>NOTE DE L'UTILISATION</b>		<b>UTS</b>	<b>Manque d'information</b>
<b>NOTATION GLOBALE DE LA PERFORMANCE DU S&amp;E</b>		<b>UTS</b>	<b>Manque d'information</b>

## EVALUATION DE LA QUALITE DU RAP

Critère	RAP-EVN (1-4)	Justifications/Commentaires
<b>QUALITE DU RAP</b>		
1. Degré et qualité de l'exhaustivité des éléments de preuves et de l'analyse du RAP pour étayer les notations des différentes sections.	1	Le RAP contient peu d'informations et d'analyses. Outre, des insuffisances au niveau linguistique et rédactionnelle nuisent à sa clarté. Des volets comme l'EE, l'appropriation et la durabilité des partenariats et la performance des parties prenantes ne sont pas couverts.
2. Degré d'objectivité des notes d'évaluation du RAP.	1	Les analyses concernant les autres volets ne sont pas conformes aux directives.
3. Degré de cohérence interne des notations d'évaluation du RAP ; inexactitudes ; incohérences (dans les différentes sections) entre les textes et les notations ; cohérence entre la note globale et les notations des différentes composantes.	1	On relève des incohérences dans les notations. Ensuite, celles-ci ne sont pas objectives et convenablement justifiées
4. Degré d'identification et d'évaluation des facteurs clés (internes et exogènes) et des effets inattendus	1	Un aspect aussi important que la restructuration n'a pas été convenablement traité.



(positifs et négatifs) ayant affecté la conception et la mise en œuvre.		
5. Adéquation du traitement des mesures de sauvegarde, des questions fiduciaires, de l'alignement et de l'harmonisation.	1	Le RAP contient peu d'informations et d'analyses. Puis, des insuffisances au niveau linguistique et rédactionnelle nuisent à sa clarté
6. Degré de solidité des processus de génération et d'analyse des données (y compris les taux de rentabilité) en appui à l'évaluation du RAP.	1	Le RAP contient peu d'informations et d'analyses
7. Adéquation globale de l'accessibilité des éléments de preuves (à partir du RAP, y compris les annexes et les autres données fournies).	1	Le RAP contient peu d'informations
8. Dans quelles mesures les enseignements tirés (et les recommandations) sont clairs et fondés sur l'évaluation du RAP (éléments de preuve et analyse).	1	Bon nombre de ses enseignements découlent du Rapport d'évaluation du projet et non des analyses intrinsèques au RAP lui-même.
9. Degré de clarté et d'exhaustivité globale du RAP.	1	Globalement, le RAP manque d'exhaustivité et de clarté.
Autres (à spécifier)		
NOTE SUR LA QUALITE DU RAP	1	Sa qualité est très insatisfaisante
Conformité du RAP avec les directives (RAP/OM ; IDEV)		
1. Délais de livraison du RAP (A temps = 4; en retard = 1)	4	Rapport élaboré 6 mois avant la clôture du prêt
2. Degré de participation de l'Emprunteur, du Co-financier et du Bureau Extérieur dans la préparation du RAP ***	UTS	Manque d'information
3. Autres aspects (à spécifier)		
Note sur la conformité du RAP	UTS	Manque d'information
*** Noté Élevé/exemplaire (4), ou substantiel/significatif (3), ou modéré (2), ou négligeable (1)		

## Liste des documents de référence

- ❖ LETTRE D'ACCORD DU PARSEJFRAPPORT D'EVALUATION DU PARSEJF
- ❖
- ❖ AIDE-MEMOIRE MISSION DE SUPERVISION PARSEJF-MAI 2017
- ❖ RAPPORT D'ACHÈVEMENT DE RAPPORT (RAP)
- ❖ PARSEJF –EER DE SEPTEMBRE 2020
- ❖ RDC- BTOR PROJET D'APPUI A L'INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES JEUNES ET DES FEMME (PARSEJF)
- ❖ RDC - DSP 2013-2017